



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 2016

Le Diamant – Pointe La Cherry

Opération préventive de diagnostic (2016)

Emmanuel Moizan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30601>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Emmanuel Moizan, « Le Diamant – Pointe La Cherry » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30601>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Diamant – Pointe La Cherry

Opération préventive de diagnostic (2016)

Emmanuel Moizan

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont du projet de reconstruction d'un vaste ensemble hôtelier dénommé Diamond Rock. Le projet est situé sur la commune du Diamant au lieu-dit Pointe de la Chery. Les terrains concernés par la prescription sont occupés par l'ancien complexe hôtelier éponyme fermé en 2013. La majorité des bâtiments désaffectés étaient en cours de démolition. Ils sont localisés dans la partie sud des parcelles.
- 2 Cette opération archéologique permet de mettre en évidence, à l'extrémité rocheuse de la pointe, des maçonneries qui sont rattachées à trois ensembles bâtis distincts. Aucun mobilier archéologique ne permet d'apporter des renseignements sur une datation absolue des vestiges. Les sols contemporains des maçonneries ont disparu et aucune relation stratigraphique ne peut être établie entre les différents ensembles.
- 3 Toutefois, une des maçonneries peut être rattachée aux vestiges d'une batterie mise en place dans la première moitié du XVIII^e s. Le reste de l'édifice défensif, semble ruiné dans un premier temps au XIX^e s., et totalement détruit, par la suite, avec les aménagements effectués au XX^e s.
- 4 Un bâtiment est identifié comme les ruines d'un corps de garde qui, après l'abandon de la batterie au milieu du XIX^e s., est rénové et transformé en poste de surveillance vraisemblablement dédié aux douanes.
- 5 Enfin, un deuxième édifice est une citerne. Cette structure est à mettre en relation avec la construction ou la réfection du corps de garde qui deviendra un poste de surveillance. La position de la citerne, à l'arrière du bâtiment principal, et son élévation hors-sol indiquent une mise en œuvre de récupération des eaux pluviales issues des

toitures. La couverture est certainement maçonnée pour former une voûte ou constituer un plancher. L'accès à l'eau devait être pratiqué par une ouverture sommitale.

- 6 L'ensemble des données recueillies permettent donc de restituer, à travers l'étude et l'analyse de ces quelques vestiges, un aperçu de l'évolution de ce site stratégique entre le milieu du XVIII^e s. et le milieu du XX^e s.
- 7 Le reste des terrains compris dans l'emprise du projet n'ont pas livré de vestiges archéologiques.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2016

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFaZp1QYemG>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti15znJ6Z4o>

AUTEURS

EMMANUEL MOIZAN

Inrap